

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20221121-313643-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 28 novembre 2022

Affiché le 28 novembre 2022

Suite à la convocation en date du 7 novembre 2022
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 21 NOVEMBRE 2022

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Barbara BAILLEUL, Grégory BARTHOLOMEUS, Charles BEAUCHAMP, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, Frédéric BRICOUT, François-Xavier CADART, Benjamin CAILLIERET, Olivier CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Sylvie DELRUE, Agnès DENYS, Claudine DEROEUX, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Jean-Luc DETAVERNIER, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Marie-Laurence FAUCHILLE, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Jacques HOUSSIN, Simon JAMELIN, Sylvie LABADENS, Nicolas LEBLANC, Michel LEFEBVRE, Didier MANIER, Françoise MARTIN, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Laurent PERIN, Michel PLOUY, Christian POIRET, Eric RENAUD, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Marie SANDRA, Frédérique SEELS, Nicolas SIEGLER, Patrick VALOIS, Aude VAN CAUWENBERGE, Anne VANPEENE, Jean-Noël VERFAILLIE, Philippe WAYMEL.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Bernard BAUDOUX donne pouvoir à Agnès DENYS, Josyane BRIDOUX donne pouvoir à Valérie CONSEIL, Yannick CAREMELLE donne pouvoir à Sylvie CLERC, Frédéric DELANNOY donne pouvoir à Grégory BARTHOLOMEUS, Jean-Claude DULIEU donne pouvoir à Isabelle CHOAIN, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Françoise MARTIN, Julien GOKEL donne pouvoir à Benjamin CAILLIERET, Vincent LEDOUX donne pouvoir à Doriane BECUE, Valérie LETARD donne pouvoir à Christian POIRET, Maryline LUCAS donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Elisabeth MASSE donne pouvoir à Loïc CATHELAIN, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ donne pouvoir à Frédérique SEELS, Marie-Hélène QUATREBOEUF donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, Bertrand RINGOT donne pouvoir à Didier MANIER, Sébastien SEGUIN donne pouvoir à Aude VAN CAUWENBERGE, Marie TONNERRE-DESMET donne pouvoir à Marie SANDRA.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Laurent DEGALLAIX.

Absent(e)(s) : Salim ACHIBA, Martine ARLABOSSE, Paul CHRISTOPHE, Christine DECODTS, Carole DEVOS, Stéphane DIEUSAERT, Mickaël HIRAUX, Sébastien LEPRETRE, Max-André PICK, Céline SCAVENNEC, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

OBJET : Désignations de représentants au sein d'instances et d'organismes extérieurs

Vu le rapport DAJAP/2022/425

DECIDE à l'unanimité:

- de ne pas procéder au scrutin secret ;
 - de constater un accord sur une candidature unique ou sur une liste unique de candidats aux fonctions de représentants pour chacune des instances et donc que les conditions du 4e alinéa de l'article L.3121-15 du code général des collectivités territoriales sont remplies pour l'entrée en vigueur immédiate des nominations, conformément au tableau repris en annexe 1 ;
 - de formuler un avis favorable à la désignation par le Directeur académique des services de l'Education nationale (DASEN) des personnalités qualifiées reprises au tableau en annexe 2 ;
 - de constater, conformément au tableau en annexe 2, un accord sur les candidatures effectuées pour les désignations des secondes personnalités qualifiées.
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 17 h 39.

53 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 16 pouvoirs.

Madame SEELS (porteuse du pouvoir de Madame PARMENTIER-LECOCQ), présente à l'appel de l'affaire, avait quitté définitivement la séance préalablement à la prise de décision sans donner de procuration. Elle est donc comptée absente sans procuration pour cette prise de décision et il n'est pas tenu compte du pouvoir de Madame PARMENTIER-LECOCQ pour cette affaire.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
La Directrice des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public

Claude LEMOINE

REPRESENTATIONS DU DEPARTEMENT DU NORD
Désignations incombant à l'Assemblée délibérante du Conseil départemental du Nord

Nom Organisme	Nom Instance	Représentations nécessaires	Représentants désignés	Représentants désignés à la Commission permanente du 21 novembre 2022
ADOPTA – Association pour le Développement Opérationnel et la Promotion des Techniques Alternatives en matières d'eaux pluviales	Collège des « Membres adhérents »	Représentant du Conseil Départemental 1 Titulaire	Représentant du Conseil Départemental Titulaire <u>VALOIS Patrick</u>	<u>CATHELAIN Loïc</u>
CRNS – Comité Régional du Numérique en Santé	Comité Régional du Numérique en Santé	Représentants du Conseil Départemental 1 Titulaire 1 Suppléant	Représentants du Conseil départemental Titulaire 1 représentant à désigner Suppléant 1 représentant à désigner	<u>COEVOET Barbara</u> <u>VANPEENE Anne</u>
HDFM – Syndicat Mixte Hauts-de-France Mobilités	Comité syndical	Représentants du Conseil Départemental 1 Titulaire 1 Suppléant	Représentants du Conseil départemental Titulaire 1 représentant à désigner Suppléant 1 représentant à désigner	<u>SIEGLER Nicolas</u> <u>PICK Max-André</u>
Conférence Permanente du Tourisme	Conférence Permanente du Tourisme	Le Président, du Conseil Départemental <i>Président de droit</i> Le Vice-Président en charge du Tourisme du Conseil Départemental du Nord <i>Membre de droit, assure la présidence en l'absence du Président du Conseil Départemental.</i>	Président de droit POIRET Christian Le Vice-Président en charge du Tourisme du Conseil Départemental du Nord SEGUIN Sébastien	Reste inchangé Reste inchangé

REPRESENTATIONS DU DEPARTEMENT DU NORD
Désignations incombant à l'Assemblée délibérante du Conseil départemental du Nord

Nom Organisme	Nom Instance	Représentations nécessaires	Représentants désignés	Représentants désignés à la Commission permanente du 21 novembre 2022
Conférence Permanente du Tourisme <u>Suite</u>	Conférence Permanente du Tourisme	Représentants du Conseil Départemental 14 Titulaires 14 suppléants	Représentants du Conseil Départemental Titulaires ARLABOSSE Martine CAREMELLE Yannick DELRUE Sylvie VAN CAUWENBERGE Aude VALOIS Patrick CAUCHE Régis SANCHEZ Caroline HIRAUX Mickaël LABADENS Sylvie FAUCHILLE Marie-Laurence MARTIN Françoise GOKEL Julien CHOAIN Isabelle JAMELIN Simon Suppléants ROUSSELLE Marie-Paule <u>PLOUY Michel</u> DEVOS Carole BECUE Doriane CHRISTOPHE Paul <u>SEGUIN Sébastien</u> VANPEENE Anne CLERC Sylvie <u>SIEGLER Nicolas</u> QUATREBOEUF Marie-Hélène BERNARD Pierre-Michel BARTHOLOMEUS Grégory BAUDOUX Bernard MIKOLAJCZAK Anne	Reste inchangée Reste inchangé Reste inchangée Reste inchangée Reste inchangé Reste inchangé Reste inchangée Reste inchangé Reste inchangée Reste inchangée Reste inchangée Reste inchangé Reste inchangée Reste inchangé Reste inchangée <u>SANDRA Marie</u> Reste inchangée Reste inchangée Reste inchangé <u>CHAMPAULT Marie</u> Reste inchangée Reste inchangée <u>EVRARD Monique</u> Reste inchangée Reste inchangé Reste inchangé Reste inchangé Reste inchangée

REPRESENTATIONS DU DEPARTEMENT DU NORD
Désignations incombant à l'Assemblée délibérante du Conseil départemental du Nord

Nom Organisme	Nom Instance	Représentations nécessaires	Représentants désignés	Représentants désignés à la Commission permanente du 21 novembre 2022
SMPNR Scarpe-Escaut – Syndicat Mixte de gestion du Parc Naturel Régional Scarpe-Escaut	Comité syndical	Représentants du Conseil Départemental 9 Titulaires 9 Suppléants	Représentants du Conseil Départemental Titulaires DETAVERNIER Jean-Luc RENAUD Eric DESCAMPS-MARQUILLY Béatrice DEGALLAIX Laurent LETARD Valérie VERFAILLIE Jean-Noël QUATREBOEUF Marie-Hélène DELANNOY Frédéric ZAWIEJA-DENIZON isabelle Suppléants 9 représentants à désigner	Reste inchangé Reste inchangé Reste inchangée Reste inchangé Reste inchangée Reste inchangé Reste inchangée Reste inchangé Reste inchangée <u>LABADENS Sylvie</u> <u>DEROEUX Claudine</u> <u>VALOIS Patrick</u> <u>SEGUIN Sébastien</u> <u>CIETERS Marie</u> <u>SANCHEZ Caroline</u> <u>MONNET Luc</u> <u>CONSEIL Valérie</u> <u>GREAUME Michelle</u>

REPRESENTATIONS DU DEPARTEMENT DU NORD
Désignations incombant à l'Assemblée délibérante du Conseil départemental du Nord

Nom Organisme	Nom Instance	Représentations nécessaires	Représentants désignés	Représentants désignés à la Commission permanente du 21 novembre 2022
Comité des Dessertes Ferroviaires Comité 1 : Littoral 1 : Lille - Armentières - Hazebrouck – Dunkerque - Calais	Comité de suivi	Représentants du Conseil Départemental 1 Titulaire 1 Suppléant	Représentants du Conseil départemental <u>Titulaire</u> 1 représentant à désigner <u>Suppléant</u> 1 représentant à désigner	 <u>SANDRA Marie</u> <u>EVRARD Monique</u>
Comité des Dessertes Ferroviaires Comité 3 : Douai - Cambrai - Busigny - Saint-Quentin - Valenciennes	Comité de suivi	Représentants du Conseil Départemental 1 Titulaire 1 Suppléant	Représentants du Conseil départemental <u>Titulaire</u> 1 représentant à désigner <u>Suppléant</u> 1 représentant à désigner	 <u>BOISSEAUX Anne-Sophie</u> <u>BRICOUT Frédéric</u>
Comité des Dessertes Ferroviaires Comité 4 : Bassin Minier : Hazebrouck - Béthune - La Bassée - Don - Lens - Libercourt - Arras - Douai	Comité de suivi	Représentants du Conseil Départemental 1 Titulaire 1 Suppléant	Représentants du Conseil départemental <u>Titulaire</u> 1 représentant à désigner <u>Suppléant</u> 1 représentant à désigner	 <u>BELLEVAL Valentin</u> <u>EVRARD Monique</u>
Comité des Dessertes Ferroviaires Comité 9 : Eurométropole : Lille - Comines - Courtrai - Tourcoing - Villeneuve d'Ascq - Tournai - Don - La Bassée - Fretin - Phalempin	Comité de suivi	Représentants du Conseil Départemental 1 Titulaire 1 Suppléant	Représentants du Conseil départemental <u>Titulaire</u> 1 représentant à désigner <u>Suppléant</u> 1 représentant à désigner	 <u>PICK Max-André</u> <u>LEDOUX Vincent</u>

REPRESENTATIONS DU DEPARTEMENT DU NORD
Désignations incombant à l'Assemblée délibérante du Conseil départemental du Nord

Nom Organisme	Nom Instance	Représentations nécessaires	Représentants désignés	Représentants désignés à la Commission permanente du 21 novembre 2022
Comité des Dessertes Ferroviaires Comité 11 : Lille - Fretin - Orchies - Valenciennes - Aulnoye-Aymeries – Maubeuge - Jeumont - Avesnes-sur-Helpe - Hirson - Busigny - Saint-Quentin	Comité de suivi	Représentants du Conseil Départemental 1 Titulaire 1 Suppléant	Représentants du Conseil départemental <u>Titulaire</u> 1 représentant à désigner <u>Suppléant</u> 1 représentant à désigner	<u>ROUSSELLE Marie-Paule</u> <u>MONNET Luc</u>
Commission départementale de lutte contre la prostitution, le proxénétisme et la traite des êtres humains aux fins d'exploitation sexuelle	Commission	Le Président du Conseil Départemental ou son représentant	Représentant du Président <u>Titulaire</u> 1 représentant à désigner	<u>TONNERRE Marie</u>

REPRESENTATIONS DU DEPARTEMENT DU NORD
Désignations incombant à l'Assemblée délibérante du Conseil départemental du Nord

Nom Organisme	Nom Instance	Représentations nécessaires	Représentants désignés	Représentants à désigner à la Commission permanente du 21 novembre 2022
DOUAI-Collège Public Jules Ferry	Conseil d'administration	Représentants du Conseil Départemental 1 Titulaire 1 Suppléant Représentants du Département 1 Titulaire 1 Suppléant 1^{ère} Personnalité qualifiée 2^{ème} Personnalité qualifiée	Représentants du Conseil Départemental Titulaire SANCHEZ Caroline Suppléant POIRET Christian Représentants du Département Titulaire <u>WILLEMOT Xavier</u> Suppléant DEBAIL Nina 1^{ère} Personnalité qualifiée VERON Jean-Marc 2^{ème} Personnalité qualifiée WILLEMOT Xavier	Reste inchangée Reste inchangé <u>KRZYKALA Peggy</u> Reste inchangée Reste inchangé Reste inchangé
LILLE-Collège Public Nina SIMONE	Conseil d'administration	Représentants du Conseil Départemental 1 Titulaire 1 Suppléant Représentants du Département 1 Titulaire 1 Suppléant 1^{ère} Personnalité qualifiée	Représentants du Conseil Départemental Titulaire MIKOLAJCZAK Anne Suppléant GUIZIOU Maël Représentants du Département Titulaire WILLIEZ Jérémy Suppléant 1 représentant à désigner 1^{ère} Personnalité qualifiée PINTO Sandrine	Reste inchangée Reste inchangé Reste inchangé <u>1 représentant à désigner</u> Reste inchangée

REPRESENTATIONS DU DEPARTEMENT DU NORD
Désignations incombant à l'Assemblée délibérante du Conseil départemental du Nord

Nom Organisme	Nom Instance	Représentations nécessaires	Représentants désignés	Représentants à désigner à la Commission permanente du 21 novembre 2022
LILLE-Collège Public Miriam MAKEBA	Conseil d'administration	Représentants du Conseil Départemental 1 Titulaire 1 Suppléant Représentants du Département 1 Titulaire 1 Suppléant 1^{ère} Personnalité qualifiée	Représentants du Conseil Départemental Titulaire BOCQUET Stéphanie Suppléant PERIN Laurent Représentants du Département Titulaire HARIT Marie-Pascale Suppléant <u>BONGARD Maxime</u> 1^{ère} Personnalité qualifiée DESAMBRE Karine	Reste inchangée Reste inchangé Reste inchangée <u>LOUBES Olivier</u> Reste inchangée
LILLE-Collège Public Paul VERLAINE	Conseil d'administration	Représentants du Conseil Départemental 1 Titulaire 1 Suppléant Représentants du Département 1 Titulaire 1 Suppléant 1^{ère} Personnalité qualifiée	Représentants du Conseil Départemental Titulaire GUIZIOU Maël Suppléant MIKOLAJCZAK Anne Représentants du Département Titulaire 1 représentant à désigner Suppléant 1 représentant à désigner 1^{ère} Personnalité qualifiée HAMANA Thomas	Reste inchangé Reste inchangée <u>1 représentant à désigner</u> <u>1 représentant à désigner</u> Reste inchangé

REPRESENTATIONS DU DEPARTEMENT DU NORD
Désignations incombant à l'Assemblée délibérante du Conseil départemental du Nord

Nom Organisme	Nom Instance	Représentations nécessaires	Représentants désignés	Représentants à désigner à la Commission permanente du 21 novembre 2022
ROUBAIX - Collège Public Maxence Van der Meersch	Conseil d'administration	Représentants du Conseil Départemental 1 Titulaire 1 Suppléant Représentants du Département 1 Titulaire 1 Suppléant 1^{ère} Personnalité qualifiée	Représentants du Conseil Départemental Titulaire CAILLIERET Benjamin Suppléant FAHEM Sorya Représentants du Département Titulaire 1 représentant à désigner Suppléant 1 représentant à désigner 1^{ère} Personnalité qualifiée <i>Voir annexe 2 du rapport n°DAJAP/2022/425</i>	Reste inchangé Reste inchangée <u>1 représentant à désigner</u> <u>1 représentant à désigner</u>
VILLENEUVE D'ASCQ - Collège Public Triolo	Conseil d'administration	Représentants du Conseil Départemental 1 Titulaire 1 Suppléant Représentants du Département 1 Titulaire 1 Suppléant 1^{ère} Personnalité qualifiée	Représentants du Conseil Départemental Titulaire MARTIN Françoise Suppléant MANIER Didier Représentants du Département Titulaire 1 représentant à désigner Suppléant MOENECLAY Graziela 1^{ère} Personnalité qualifiée <i>Voir annexe 2 du rapport n°DAJAP/2022/425</i>	Reste inchangée Reste inchangé <u>1 représentant à désigner</u> Reste inchangée

REPRESENTATIONS DU DEPARTEMENT DU NORD
Désignations incombant à l'Assemblée délibérante du Conseil départemental du Nord

Nom Organisme	Nom Instance	Représentations nécessaires	Représentants désignés	Représentants à désigner à la Commission permanente du 21 novembre 2022
VILLENEUVE D'ASCQ - Collège Public Simone de Beauvoir	Conseil d'administration	Représentants du Conseil Départemental 1 Titulaire 1 Suppléant Représentants du Département 1 Titulaire 1 Suppléant 1^{ère} Personnalité qualifiée	Représentants du Conseil Départemental Titulaire MANIER Didier Suppléant MARTIN Françoise Représentants du Département Titulaire Leila UYTTEBROECK Suppléant 1 représentant à désigner 1^{ère} Personnalité qualifiée <u>Voir annexe 2 du rapport n°DAJAP/2022/425</u>	Reste inchangé Reste inchangée Reste inchangée <u>1 représentant à désigner</u>
VILLENEUVE D'ASCQ - Collège Public Arthur RIMBAUD	Conseil d'administration	Représentants du Conseil Départemental 1 Titulaire 1 Suppléant Représentants du Département 1 Titulaire 1 Suppléant 1^{ère} Personnalité qualifiée	Représentants du Conseil Départemental Titulaire MARTIN Françoise Suppléant MANIER Didier Représentants du Département Titulaire MOENECLAY Grazziela Suppléant 1 représentant à désigner 1^{ère} Personnalité qualifiée LECLERCQ Robert	Reste inchangée Reste inchangé Reste inchangée <u>1 représentant à désigner</u> Reste inchangé

REPRESENTATIONS DU DEPARTEMENT DU NORD
Désignations incombant à l'Assemblée délibérante du Conseil départemental du Nord

Nom Organisme	Nom Instance	Représentations nécessaires	Représentants désignés	Représentants à désigner à la Commission permanente du 21 novembre 2022
VILLENEUVE D'ASCQ - Collège Public Camille Claudel	Conseil d'administration	Représentants du Conseil Départemental 1 Titulaire 1 Suppléant Représentants du Département 1 Titulaire 1 Suppléant 1^{ère} Personnalité qualifiée 2^{ème} Personnalité qualifiée	Représentants du Conseil Départemental Titulaire MARTIN Françoise Suppléant MANIER Didier Représentants du Département Titulaire 1 représentant à désigner Suppléant DEDEKEN Mariam 1^{ère} Personnalité qualifiée <u>Voir annexe 2 du rapport</u> <u>n°DAJAP/2022/425</u> 2^{ème} Personnalité qualifiée <u>Voir annexe 2 du rapport</u> <u>n°DAJAP/2022/425</u>	Reste inchangée Reste inchangé <u>1 représentant à désigner</u> Reste inchangée
FOURNES-EN-WEPPES-Collège Privé Ressources Saint-Jacques	Conseil d'administration	Représentant du Conseil Départemental 1 Titulaire	Représentant du Conseil Départemental Titulaire 1 représentant à désigner	<u>WAYMEL Philippe</u>

**PERSONNALITES QUALIFIEES AU SEIN DES CONSEILS D'ADMINISTRATION
DES COLLEGES PUBLICS COMPRENANT UNE OU DEUX PERSONNALITES QUALIFIEE**

Nom Organisme	Nom Instance	Représentations nécessaires	Représentants désignés	Représentants désignés à la Commission permanente du 21 novembre 2022
ROUBAIX - Collège Public Maxence Van der Meersch	Conseil d'administration	1^{ère} Personnalité qualifiée	1^{ère} Personnalité qualifiée <i>Désignée par le DASEN</i>	<i>Aucune désignation à effectuer</i>
ROUBAIX - Collège Public Sévigné	Conseil d'administration	1^{ère} Personnalité qualifiée	1^{ère} Personnalité qualifiée <i>Désignée par le DASEN</i>	<i>KHERMACHE Ahmed</i>
VILLENEUVE D'ASCQ - Collège Public Triolo	Conseil d'administration	1^{ère} Personnalité qualifiée	1^{ère} Personnalité qualifiée <i>Désignée par le DASEN</i>	<i>Aucune désignation à effectuer</i>
VILLENEUVE D'ASCQ - Collège Public Simone de Beauvoir	Conseil d'administration	1^{ère} Personnalité qualifiée	1^{ère} Personnalité qualifiée <i>Désignée par le DASEN</i>	<i>BECHKER Rachid</i>
VILLENEUVE D'ASCQ - Collège Public Camille Claudel	Conseil d'administration	1^{ère} Personnalité qualifiée 2^{ème} Personnalité qualifiée	1^{ère} Personnalité qualifiée <i>Désignée par le DASEN</i> 2^{ème} Personnalité qualifiée <i>1 personnalité qualifiée à désigner</i>	<i>MOKHTAR Ahmed</i> <i>1 personnalité qualifiée à désigner</i>

**PERSONNALITES QUALIFIEES AU SEIN DES CONSEILS D'ADMINISTRATION
DES COLLEGES PUBLICS COMPRENANT UNE OU DEUX PERSONNALITES QUALIFIEE**

Nom Organisme	Nom Instance	Représentations nécessaires	Représentants désignés	Représentants désignés à la Commission permanente du 21 novembre 2022
MONS-EN-BAROEUL – Collège Public François Rabelais	Conseil d'administration	1^{ère} Personnalité qualifiée	1^{ère} Personnalité qualifiée <i>Désignée par le DASEN</i>	<u>BELHADJ Naïla</u>
MORTAGNE DU NORD – Collège public Fernig	Conseil d'administration	1^{ère} Personnalité qualifiée 2^{ème} Personnalité qualifiée	1^{ère} Personnalité qualifiée VERLYNDE Cédric 2^{ème} Personnalité qualifiée <i>1 personnalité qualifiée à désigner</i>	Reste inchangé <u>1 personnalité qualifiée à désigner</u>
FLINES-LEZ-RACHES – Collège public Jean Moulin	Conseil d'administration	1^{ère} Personnalité qualifiée	1^{ère} Personnalité qualifiée MICHALAK Julie 2^{ème} Personnalité qualifiée <u>BOUREL Edith</u>	Reste inchangée <u>Fin de la désignation</u>

Nb : 1 Personnalité qualifiée à désigner

L'avis de la Commission Permanente du Conseil départemental ne lie pas le DASEN.

Nb : 2 Personnalités qualifiées à désigner

La première personnalité qualifiée est désignée par l'Académie de Lille (DSDEN/DEVE), sur proposition du chef d'établissement.

La deuxième personnalité qualifiée est désignée par le Département du Nord sur proposition des Conseillers départementaux du canton.

COMMISSION PERMANENTE
Réunion du 21 novembre 2022

OBJET : Désignations de représentants au sein d'instances et d'organismes extérieurs

L'article L.3121-23 du code général des collectivités territoriales dispose que « *Le Conseil départemental procède à la désignation de ses membres ou de ses délégués pour siéger au sein d'organismes extérieurs dans les cas et conditions prévus par les dispositions régissant ces organismes. La fixation par les dispositions précitées de la durée des fonctions assignées à ces membres ou délégués ne fait pas obstacle à ce qu'il puisse être procédé à tout moment, et pour le reste de cette durée, à leur remplacement par une nouvelle désignation opérée dans les mêmes formes.* ».

I – Représentation du Département pour siéger au sein d'organismes

- A.D.O.P.T.A

Présente sur l'ensemble de la Région des Hauts-de-France et la Région Grand Est, l'Association pour le développement opérationnel et la promotion des techniques alternatives en matière d'eaux pluviales, dite A.D.O.P.T.A, accompagne les acteurs de l'art de construire (collectivités publiques, porteurs de projets, concepteurs, bureaux d'études, entreprises privées, architectes, etc.) dans l'écriture de politiques intégrant cette nouvelle approche de prise en compte de la gestion des eaux pluviales le plus en amont possible.

Considérant que les affaires qui concernent cette association intéressent le Plan de recherche et d'innovation départementale (P.R.I.D), Monsieur CATHELAIN, Vice-président en charge des Finances et des Affaires générales, représentera le Conseil départemental au sein de l'association, en lieu et place de Monsieur VALOIS.

Ce changement de représentation est effectué conformément au tableau figurant en annexe 1.

- Comité régional du numérique en santé

Afin de mobiliser l'ensemble des acteurs régionaux autour des ambitions régionales sur le numérique en santé en lien avec le Ségur du numérique, l'Agence régionale de santé Hauts-de-France a installé, conjointement avec l'Assurance maladie, une nouvelle gouvernance du numérique en santé en région leur permettant de suivre les avancées de la feuille de route du numérique en santé avec l'ensemble des acteurs de santé en région.

Cette nouvelle gouvernance se traduit par la tenue en région, d'un Comité régional du numérique en santé.

L'Agence régionale de santé Hauts-de-France souhaite que les Conseils départementaux des Hauts-de-France participent et soient représentés au sein de ce comité.

Il est donc procédé à la désignation des représentants du Conseil départemental, conformément au tableau repris en annexe 1.

- Syndicat mixte Hauts-de-France Mobilités

Le syndicat mixte Hauts-de-France Mobilités est un instrument de coordination de la mobilité et des services de mobilité, de mise en place de systèmes d'information voyageurs, de tarification et de billettique intégrée.

Le Département du Nord, qui n'était plus depuis 2018, membre du syndicat mixte Hauts-de-France Mobilités en raison de la loi NOTRe, a réintégré le syndicat en mars 2022 (délibération SEPPT/2022/68 du 21 mars 2022).

En application de l'article 7 des statuts du syndicat mixte, il appartient à la Commission permanente du Conseil départemental de désigner les élus qui représenteront ce dernier au sein du syndicat mixte.

Ces désignations sont effectuées conformément au tableau repris en annexe 1.

- La Conférence permanente du tourisme

Par la délibération n°DTT/2022/352 du 26 septembre 2022, le Département a créé une conférence permanente du tourisme.

Cette instance d'échanges et de concertation participe à la définition du schéma de développement et d'aménagement touristique départemental et est composée d'élus départementaux et régionaux, des représentants des offices de tourisme, des chambres consulaires et d'acteurs publics et privés œuvrant dans le champ touristique.

Les élus départementaux ont été désignés par la délibération n°DAJAP/2022/316 en date du 26 septembre 2022. Cependant, il convient de procéder à une modification de certaines des désignations effectuées :

- Monsieur Sébastien SEGUIN, ne peut pas être désigné suppléant car il est membre de droit de la conférence en sa qualité de Vice-président en charge du Tourisme et de la mobilité douce.
- Monsieur Nicolas SIEGLER, Vice-président en charge de l'Aménagement du territoire et du Canal Seine-Nord Europe, ne peut pas représenter le Conseil départemental au sein de la conférence car il y représente l'Agence d'attractivité du Cambrésis au sein de la conférence.
- Monsieur PLOUY, Conseiller départemental, ne peut pas représenter le Conseil départemental au sein de la conférence car il y représente le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement du Nord.

Ces changements sont effectués conformément au tableau figurant en annexe 1.

- Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional Scarpe-Escaut

Le syndicat mixte est chargé de la gestion du Parc naturel régional Scarpe-Escaut. Il assure sur le territoire du parc, la cohérence et la coordination des actions de protection, de mise en valeur, de gestion, d'animation et de développement.

En application de l'article 5.1 et 5.2 des statuts du syndicat mixte, il appartient à la Commission permanente du Conseil départemental de désigner 9 suppléants pour représenter le Conseil départemental au sein du comité syndical.

Ces désignations sont effectuées conformément au tableau repris en annexe 1.

- Les comités de suivi des dessertes ferroviaires

La Région est autorité organisatrice du transport régional de voyageurs. À ce titre, elle décide du contenu du service public régional de voyageurs et notamment des dessertes, de la tarification, de la qualité de service et de l'information de l'utilisateur. Elle est très attentive aux préoccupations des usagers, que ce soit dans leur usage du TER ou dans leurs besoins de mobilité quotidienne. Plus de 185 000 personnes prennent chaque jour le TER en Hauts-de-France et ont une exigence accrue de qualité du service réalisé. En parallèle, la Région entend mettre en œuvre un service en adéquation avec les besoins de ses usagers.

Inspirés des anciens comités de ligne TER organisés ponctuellement dans certaines régions, la Région Hauts-de-France a mis en place le 28 juin 2022 (délibération du Conseil régional n° 2022.01275), 11 comités de suivi des dessertes ferroviaires sur le territoire de la région.

En application du Règlement intérieur annexé à la délibération susmentionnée, il appartient à la Commission permanente du Conseil départemental de désigner un représentant du Conseil départemental titulaire et un suppléant dans chacun des comités se situant sur le territoire du Département.

Il est procédé à la désignation des représentants susmentionnés conformément au tableau repris en annexe 1.

- **La commission départementale de lutte contre la prostitution, le proxénétisme et la traite des êtres humains aux fins d'exploitation sexuelle :**

Monsieur le Préfet de la Région Hauts de France, Préfet du Nord a sollicité le Conseil départemental du Nord pour la désignation d'un représentant au sein de la « *commission départementale de lutte contre la prostitution, le proxénétisme et la traite des êtres humains aux fins d'exploitation sexuelle* », conformément à son arrêté DDETS/DDFE/PDEC/06/22-02-59 relatif à la composition de cette commission.

Une réunion de cette instance aura lieu dès le 6 décembre 2022. Il convient par conséquent de procéder à la désignation du ou de la représentant(e) du Président, conformément au tableau repris en annexe 1.

- Les collèges publics

Dans la continuité du renouvellement de l'Assemblée départementale survenu en 2021, il convient de finaliser les désignations au sein du Conseil d'administration des collèges publics.

A ce titre, il appartient à la Commission permanente du Conseil départemental de désigner les représentants du Département du Nord, conformément au tableau repris en annexe 1.

- Les collèges privés

Dans la continuité du renouvellement de l'Assemblée départementale survenu en 2021, il convient de finaliser les désignations au sein du Conseil d'administration des collèges privés.

A ce titre, il appartient à la Commission permanente du Conseil départemental de désigner les représentants du Département du Nord conformément au tableau repris en annexe 1.

II - Désignation des personnalités qualifiées au sein des collèges

L'article R.421-34 du Code de l'Éducation dispose que les personnalités qualifiées siégeant au conseil d'administration des collèges sont désignées pour une durée de trois ans.

Leur mandat étant parvenu à échéance le 31 août 2021 et à la demande de la Direction des services départementaux de l'Education nationale du Nord, il y a lieu de les renouveler.

Ces personnalités qualifiées sont désignées par le Directeur académique des services de l'Education nationale (DASEN), sur proposition des chefs d'établissement et avis du Conseil départemental (le DASEN n'étant pas tenu par cet avis).

Lorsque le conseil d'administration du collège comprend deux personnalités qualifiées :

- La première est désignée par le DASEN sur proposition du chef d'établissement et ne requiert pas d'avis du Conseil départemental ;
- La seconde est désignée par la Commission permanente du Conseil départemental.

Conformément au tableau repris en annexe 2, il est demandé à la Commission permanente du Conseil départemental de rendre un avis sur les candidatures et de désigner la seconde personnalité qualifiée pour le Conseil d'administration des collèges qui le nécessitent.

Il est également mis fin à la désignation de Madame Edith BOUREL en tant que seconde personnalité qualifiée au sein du collège public Jean Moulin de Flines-lez-Raches car ce collège ne dispose que d'un seul siège.

Je propose à la Commission permanente :

- de ne pas procéder au scrutin secret ;
- de constater, le cas échéant, un accord sur une candidature unique ou sur une liste unique de candidats aux fonctions de représentants pour chacune des instances et donc que les conditions du 4e alinéa de l'article L.3121-15 du code général des collectivités territoriales sont remplies pour l'entrée en vigueur immédiate des nominations, conformément au tableau repris en annexe 1 ;
- de formuler un avis favorable à la désignation par le Directeur académique des services de l'Education nationale (DASEN) des personnalités qualifiées reprises au tableau en annexe 2 ;
- de constater, conformément au tableau en annexe 2, un accord sur les candidatures effectuées pour les désignations des secondes personnalités qualifiées.

Christian POIRET
Président du Département du Nord